

Contrat de professionnalisation

Recrutez un élève-ingénieur
ISAE-SUPAERO!



L'ISAE-SUPAERO

est aujourd'hui leader mondial de la formation supérieure en ingénierie aérospatiale. Adossée aux secteurs de l'aéronautique et du spatial, la formation ISAE-SUPAERO s'inscrit dans un environnement de technologies de pointe qui irriguent de nombreux domaines industriels. Télécommunications, sécurité, transports, santé utilisent ces avancées technologiques et c'est bien au-delà du secteur aérospatial que les ingénieurs ISAE-SUPAERO apportent leurs compétences. L'ouverture, l'esprit de découverte, la capacité à innover et à mener des projets complexes, ont une place privilégiée dans le parcours de professionnalisation.

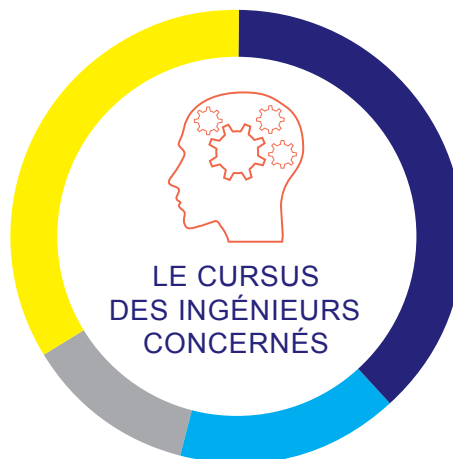


Le contrat de professionnalisation : qu'est-ce que c'est ?

DES INGÉNIEURS ISAE-SUPAERO,
FORMÉS EN ALTERNANCE DURANT LEUR 3^e ANNÉE

SOCLE COMMUN

• MÉCANIQUE GÉNÉRALE • MÉCANIQUE ET THERMODYNAMIQUE DES FLUIDES
• MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES • SIGNAUX ET SYSTÈMES • MÉCANIQUE DES SOLIDES DÉFORMABLES • INFORMATIQUE • PHYSIQUE • GESTION DE PROJET • INGÉNIERIE SYSTÈME • ÉCONOMIE ET MANAGEMENT • ARTS & CULTURE • LANGUES • SPORTS • DÉVELOPPEMENT DURABLE



- Période en entreprise
- Socle commun
- Projet et cours électifs
- Filière de spécialisation

Les filières de spécialisation

SCIENCES DE LA DÉCISION

- ▶ Génie industriel
- ▶ Ingénierie financière
- ▶ Sciences des données et décision

SIGNAUX ET SYSTÈMES

- ▶ Électronique
- ▶ Traitement du signal image
- ▶ Automatique

INFORMATIQUE, TÉLÉCOMMUNICATIONS ET RÉSEAUX

- ▶ Informatique pour l'embarqué
- ▶ Télécommunication et réseaux

STRUCTURES ET MATÉRIAUX

- ▶ Mécanique numérique
- ▶ Matériaux et procédés
- ▶ Structures aéronautiques et spatiales

OBSERVATION DE LA TERRE ET SCIENCES DE L'UNIVERS

- ▶ Sciences de l'univers
- ▶ Sciences de la Terre et Environnement

DYNAMIQUE DES FLUIDES

- ▶ Aérodynamique externe
- ▶ Turbomachines et combustion

Un contrat gagnant-gagnant

POUR LES ENTREPRISES

- ▶ Intégration d'un jeune collaborateur de haut niveau, tout en le formant à vos méthodes ;
- ▶ Rémunération du salarié étudiant de 80 % du SMIC minimum ;
- ▶ Formation du salarié étudiant financée en tout ou partie par l'OPCO ;
- ▶ Financement possible de l'activité du tuteur par l'OPCO ;
- ▶ Réponse à l'obligation d'embauche d'alternants (pour les entreprises de plus de 250 salariés, assujettie à la taxe d'apprentissage, 4 % des salariés doivent être des alternants) ;
- ▶ Les salariés étudiants ne rentrent pas dans les effectifs ni dans le calcul des seuils sociaux et fiscaux.

POUR LES ÉTUDIANTS

- ▶ Mettre en œuvre au quotidien les théories vues en cours ;
- ▶ Asseoir son expérience professionnelle ;
- ▶ Intégrer une entreprise et augmenter les opportunités d'embauche ;
- ▶ Avoir ses frais de scolarité pris en charge et être rémunéré par l'entreprise .

Regards croisés

GUILLAUME PUISSANT

• Tuteur, Thales Alenia Space

« Les missions confiées à Clément n'auraient pu s'inscrire dans le cadre d'un stage, trop court à mon sens. Ce contrat est par ailleurs un vecteur de recrutement intéressant. Mon accompagnement va aller décroissant. Dès mars, il agira en tant que véritable chef de projet. Clément nous apporte un regard neuf sur l'activité spatiale industrielle et propose un renouveau dans nos méthodes de travail. Les différents modules de sa filière génie industriel seront directement mis à profit dans le cadre de son alternance. »

CLÉMENT ESMINEZHAD

• Élève-ingénieur de 3^e année en alternance

« Mon projet professionnel a bien évolué et mûri. J'ai toujours voulu travailler dans un milieu anglophone mais hésitais entre recherche et industrie. J'ai donc fait les deux avec une année de césure en MSc à Imperial College London et une alternance d'un an à Thales Alenia Space, consolidant ainsi mes compétences scientifiques et humaines. Le rythme est assez soutenu mais permet de voir et faire des choses complémentaires. J'utilise tout le temps ce que j'ai fait à l'école en entreprise et inversement ! »

Planning et rythme de l'alternance



Les démarches

L'entreprise et l'élève-ingénieur remplissent et signent le contrat CERFA n° 12434 03. L'ISAE-SUPAERO, l'élève et l'entreprise signent la convention de formation et les documents annexes. L'entreprise transmet ensuite l'ensemble des documents à son OPCO pour une demande de prise en charge.

Diplôme délivré : **diplôme ingénieur ISAE-SUPAERO** inscrit sous le n° RNCP 4361, labellisé Qualiopi.



////////// BON À SAVOIR //////////

Les contrats de professionnalisation rentrent dans les quotas d'alternants, ce qui permet pour les entreprises de plus de 250 salariées assujetties à la taxe d'apprentissage, de faire baisser leurs éventuelles pénalités.

Pour en savoir plus, contactez-nous :

✉ dfi.contratpro@isae-sup aero.fr

ISAE-SUPAERO
10, avenue Edouard Belin
BP 54032
31055 Toulouse Cedex 4 - France

☎ 33 (0)5 61 33 80 80

www.isae-sup aero.fr

f ISAE Supaero

t @ISAE_officiel

ig @isae-sup aero

y ISAEcom

in ISAE-SUPAERO

Document non contractuel, juillet 2022

